

• Thierry Klein, des idées plein la tête pour un enseignement ludique !

mercredi 01.07.2009, 11:23 - La Voix du Nord



PHOTO MAX ROSEREAU

« On peut échouer, c'est arrivé quelquefois. » Thierry Klein.

Chaque mois, un chef d'entreprise installé depuis peu évoque son parcours jusqu'à la création de sa société. Aujourd'hui, Thierry Klein créateur de Speechi, solutions nomades pour l'enseignement et les entreprises, se penche sur la difficulté de créer des logiciels et son goût pour le travail à distance.

Que faisiez-vous avant la création de votre société ?

Je suis ingénieur spécialisé dans l'informatique. J'ai fait mes classes à l'École centrale à Paris et à l'Université de Stanford aux États-Unis. J'ai travaillé quelque temps aux États-Unis puis je suis rentré en France, à Paris, où j'ai fait du conseil en entreprise. J'ai commencé aussi à créer des petites structures.

Ma femme étant originaire de Lille et travaillant à Lille, j'ai décidé de venir m'installer dans la région. Là, j'ai fait à nouveau du conseil sur ce que je connaissais bien, c'est-à-dire Internet et tout ce qui est technologie pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. J'ai fait du conseil pour les grandes écoles, écoles de commerce et écoles d'ingénieurs. Et c'est au bout d'un an et demi en 2003, que l'idée du logiciel Speechi m'est venue à l'esprit.

Quel est l'intérêt de ce logiciel ?

Il permet à un professeur de s'enregistrer pendant son cours et de le mettre en ligne tout de suite. C'est le logiciel que nous avons créé et qui fonctionne à partir de power point. Tout seul, sans assistance technique, Speechi permet de créer son contenu avec un simple PC et de le diffuser immédiatement.

Avez-vous suivi une formation à la création d'entreprise ?

Non, aucune. J'ai tout appris sur le tas. Mais je ne crois pas qu'il y ait une école particulière pour

apprendre ce genre de chose. Je n'étais pas inquiet parce que j'avais déjà créé d'autres micro-entreprises avant celle-ci. Elles n'avaient pas forcément marché, d'autres ont été vendues. Il faut dire que j'ai une conception un peu particulière de l'entreprise. Aujourd'hui, nous sommes 10 à travailler pour Speechi et je favorise beaucoup le travail à distance. Mon lieu de travail se trouve chez moi, à la campagne, avec une petite équipe. Mais j'ai plusieurs collaborateurs en France et à l'étranger. L'un est à Paris, l'autre à Marseille, un développeur en Russie et un autre aux États-Unis. On se sert beaucoup d'Internet. Certains de mes collaborateurs travaillent pour la société depuis cinq ans et je ne les vois qu'une fois par an.

Qu'est ce qui est le plus difficile à gérer dans la création d'une entreprise telle que la vôtre ?

C'est très difficile économiquement de développer une entreprise qui fait du logiciel car il faut compter environ six mois à un an de développement avant de mettre le produit sur le marché. Pendant un an, j'ai dû rémunérer le projet sans avoir de retour et sans être sûr d'avoir un retour financier. On peut échouer, c'est arrivé quelques fois. Mais j'ai eu de la chance car Speechi a tout de suite très bien marché. Nous sommes devenus numéro 2 du tableau interactif en France avec notre système de valise tout en un.

Avez -vous fait appel à des organismes d'aide à la création d'entreprise pour vous soutenir financièrement ?

Oui, je me suis entouré entre autre de Nord Entreprendre et de LMI (Lille Métropole Initiative). C'est une vraie sécurité. J'ai reçu un prêt d'honneur qui me permettait en cas d'échec de ne pas me retrouver avec un huissier à la porte On a le temps de rembourser sans être pris à la gorge. C'est un plus !

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE RACHÉ

Conseils aux futurs chefs d'entreprise

Conseils aux futurs chefs d'entreprise

- Ne pas écouter tout ce que l'on dit sur le projet. Il y a toujours des gens bien intentionnés qui ont déjà vu ou qui disent que ça s'est déjà fait ou encore qu'une personne a essayé et que ça n'a pas marché. Il y a toujours plus de raisons de ne pas faire que de faire. Suivre son instinct et son idée.
- Ne pas penser au risque que l'on prend. Il n'y a pas plus de risque en créant sa boîte qu'en étant salarié. Aujourd'hui beaucoup de sociétés licencient, même les plus grandes entreprises. On peut se demander si la meilleure façon de se protéger n'est pas de faire les choses soi-même et en étant son propre patron.
- Savoir qu'il faut une certaine insensibilité pour pouvoir gérer les personnes qui vous entourent comme des ressources. Les chefs d'entreprises qui disent avoir beaucoup d'empathie avec leur personnel ont un beau discours mais je pense, qu'il faut garder une certaine distance. Dans une entreprise, les contraintes du quotidien, empêchent de développer des liens affectifs avec le personnel.
- Penser que l'on peut donner une partie du capital de l'entreprise à une ONG. Pour tous ceux qui se demandent à quoi sert la création d'entreprise, qui se posent des questions existentielles sur le sujet et qui n'ont pas trouvé de réponses, il est possible d'aider une ONG et de faire une action qui a un sens économique. Plus l'entreprise se développe, et plus l'ONG va avoir les moyens de se développer. C'est une façon d'agir sans compromettre le gouvernement de l'entreprise et de prendre des décisions allant dans le sens du développement et non pas en vue d'un projet personnel. Speechi a créé une association « Capital Altruiste » en vue d'aider une ONG et de lui donner environ 10 % du capital.
- Savoir qu'il est facile de travailler à distance via Internet et de s'entourer des bonnes personnes qui ne sont pas sur place.
- Attention à ne pas embaucher trop vite pour éviter de débaucher au moindre coup dur.

Conseils aux futurs chefs d'entreprise



[Offres d'emploi](#), [Alertes email](#), [Dépôt de CV](#) ...

[Votre nouvel emploi vous attend sur lavoixemploi.com!](#)

Ils recrutent

